A L'OFFICIEL

Bourses d'enseignement

Voici, en ce qui concerne le Pas-de-Calais, la liste des bourses d'enseignement primaire :

Adhuneau (Louis-Robert), né le 24 avril 1893 à Montpon (Dordogne). Le père entrepreneur à Montpon ; 7 enfants. — Demi-bourse d'entretien, école primaire supérieure de Calais. — Belval (Henri-Georges-Joseph), né le 30 août 1893 à Blangy-sur-Ternoise. Le père employé des contributions indirectes à Hénin-Liétard ; 4 enfants. — Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure d'Hénin-Liétard. — Bienfait (Victor-Ernest-Jean-Baptiste), né le 20 juillet 1893, à Lens. Le père mécanicien à Lens ; 3 enfants. — Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure de Lens. — Boullet (Mélanie-Florence-Louise), née le 6 septembre 1894, à Labeuvrière. Le père instituteur à Carency ; 3 enfants. — Bourse familiale, école primaire supérieure de Calais. — Chaussat (Joseph), né le 27 septembre 1893 à Paris. Pupille de la Seine. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure de Montreuil. — Cordier (Claire-Marie-Julie-Jeane), née le 8 octobre 1893 à Nédouchel. Le père instituteur à Cauchy-à-la-Tour ; 2 enfants. — Demi-bourse familiale, école primaire supérieure de Calais. — Coupry (René-Albert), né le 13 février 1894 à Marpent (Nord). Le mari employé à l'usine à gaz à Auchel ; 3 enfants. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure d'Hénin-Liétard. — Dallongeville (Maurice-Gabriel), né le 23 novembre 1893 à Albert (Somme). Le père employé au chemin de fer à Guines ; 2 enfants. — Demi bourse d'entretien, école primaire supérieure de Calais. — Damiens (Henri-Ange-Claude-Emile), né le 5 novembre 1892 à Calais. Le père employé à Calais ; 4 enfants. — Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure de Calais. — David (Hilarion-Joseph), né le 8 octobre 1894 à Beaumetz-lez-Cambrai. Le père maréchal-ferrant à Beaumetz-les-Cambrai ; 2 enfants. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure d'Hénin-Liétard. — Delplace (Emile-Edouard-Henri), né le 22 octobre 1892 à Calais. Le père employé à la mairie de Calais ; 9 enfants. — Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure de Calais. — Demonchaux (Gaston-Achille-Joseph), né le 1er décembre 1892 à Bertincourt. Le père instituteur à Blairville ; 3 enfants. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure d'Hénin-Liétard. — Derthe (Georges-Auguste-Gaston), né le 23 avril 1893, à Aix-en-Ergny. Le père employé à l'usine métallurgique de Lesquin-les-Lille ; 4 enfants. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure de Montreuil. — Delœuf (André), né le 29 juin 1894, à Sainte-Catherine-les-Arras. Le père percepteur à Regnauville ; 2 enfants. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure de Montreuil. — Drode (Rosa-Marie-Albertine), née le 11 novembre 1894 à Rocquigny. Le père tisseur à Rocquigny ; 2 enfants. — Trois quarts de bourse familiale, école primaire supérieure de Calais.— Dubrulle (Marcel-Georges-Henri), né le 26 octobre 1892 à Calais. Le père employé de chemin de fer à Calais ; 2 enfants. — Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure de Calais. — Dumarquez (Achille-Laurent-François), né le 23 juin 1894 à Etaing. La mère veuve, couturière à Etaing ; 4 enfants. — Bourse d'internat, école primaire supérieure d'Hénin-Liétard. — Dupont (Charles), né le 30 juillet 1894 à Harnes. Le père commis des postes à Calais ; 4 enfants. — Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure de Calais. — Evrard (Palmyre-Maria-Denis), née le 1er décembre 1894 à Calais. Le père commis des ponts et chaussées à Calais ; 4 enfants. — Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure de Calais. — Jacquette (André-Martial), né le 15 janvier 1893 à Calais. —Le père employé à Calais ; 7 enfants. —Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure de Calais. — Joly (Gaston-Hyacinthe), né le 16 janvier 1894 à Arras. Le père employé au chemin de fer à Meurchin ; 8 enfants. — Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure de Lens. — Lamine (Lucien-Félicien), né le 15 janvier 1893 à Cherbourg (Manche). Le père gendarme à Calais ; 3 enfants. — Demi-bourse d'entretien, école primaire supérieure de Calais. — Lefebvre (Jean-Omer), né le 28 mars 1894 à Bully. Le père mineur à Bully ; 8 enfants. — Demi-bourse d'entretien école primaire supérieure de Lens.— Leleu (Paul-Baptiste), né le 17 février 1893 à Lorgies. Le père cantonnier à Lorgies ; 7 enfants. — Demi-bourse d'entretien, école primaire supérieure d'Hénin-Liétard. — Lemaître (Louis-Alfred-Eugène), né le 9 août 1893 à Auchel. Le père mineur à Auchel ; 4 enfants. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure de Montreuil. — Mastain (Charles-Etienne), né le 16 décembre 1892 à Noyelles-Godault. Le père ouvrier à Noyelles-Godault ; 4 enfants. —Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure d'Hénin-Liétard. — Mercier (Léonie-Hélène-Angèle), née le 3 janvier 1894 à Poissy (Seine-et-Oise). La mère ouvrière à la Plaine Saint-Denis. — Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure de Calais. — Regenthel (Marie-Claire-Louise), née le 29 décembre 1893 à *Calais. Le père tulliste à Calais* ; 5 enfants. — Quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure de Calais. — Roger (Paul-Louis-Camille), né le 9 août 1893 à Landrethun-le-Nord. *La mère institutrice à Nielles-lez-Calais* ; 1 enfant. —Quart de bourse d'entretien,école primaire supérieure de Calais. — Thorel (André-Augustin-Joseph), né le 23 février 1893 à Sibiville. La mère *épicière à Sibiville ; 2 enfants.* — Demi-bourse d'internat, école supérieure de Montreuil.

C'EST LA MÊME CHOSE !

Voilà ce que beaucoup de cafetiers et cabaretiers, qui n'ont pas de

BANYULS-TRILLES

disent aux clients qui leur en demandent en leur servant un autre produit

EH BIEN NON,

ce n'est pas la même chose

attendu que le BANYULS-TRILLES est un véritable apéritif recommandé par le corps médical parce qu'il est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina, tandis que ce qu'on leur sert à la place... ? ?

Aussi, ne saurions-nous trop engager le public à ne consommer d'autre apéritif que le **BANYULS-TRILLES** et à exiger l'étiquette sur la bouteille. 523.5

TRIBUNE MINIERE

SYNDICAT DES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

SECTION DE MERICOURT-CORONS

REUNION SYNDICALE. — Les syndiqués de la section se sont réunis le 26 avril à dix heures du matin dans la salle du citoyen Flament, sous la présidence du camarade Rumeaux.

Le président expose que par suite du départ du camarade Delplanque, secrétaire de la section, il y aurait lieu de procéder à son remplacement. Il propose à l'assemblée de vouloir lui donner comme successeur le citoyen Flament. L'assemblée se rallie à sa proposition.

Il fait ensuite un exposé des dépenses de la section qui se chiffrent à 50 fr. 60. L'avoir de la section étant de 1221 cotisations à cinq centimes, soit 61 fr. 05. Il reste donc en caisse 10 fr. 45.

Il est ensuite procédé à l'examen des comptes de la Caisse de prévoyance qui avec ses maigres ressources a déjà distribué 110 francs de secours et accuse un avoir de 56 fr. 30.

Le président insiste auprès des camarades pour qu'ils cherchent à amener les réfractaires à l'organisation, car il ne doit exister qu'une seule organisation et ce n'est pas une raison, parce que telle ou telle personnalité déplaît que l'on n'y entre pas.

Tous les travailleurs conscients de leurs droits et de leurs devoirs doivent y participer car il n'y a que par l'union que nous obtiendrons les réformes promises depuis si longtemps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En outre, il a été décidé qu'une réunion des syndiqués aurait lieu tous les trimestres afin d'approuver les comptes de la section.

CHOCOLAT-MENIER

Refuser les Imitations

Rapports de délégués mineurs

MINES DE FLINES-LEZ-RACHES. — Le délégué mineur J.-B. Liévin a été appelé à enquêter sur l'accident survenu le 7 avril, vers neuf heures du matin, au nommé Desmons Arthur, 36 ans, demeurant à Flines.

Cet ouvrier travaillait dans la voie de fond du couchant de la veine III, et dépilotait un clayat qui se trouvait entre deux sillons de charbon et qui lui fractura l'épaule gauche en tombant.

L'accident est dû à un cas imprévu.

MINES DE NŒUX. — *Fosse numéro 8.* — Le délégué Jules Duquesne a fait une enquête sur l'accident survenu le 27 *mars*, à huit heures du matin, à l'ouvrier Roart Charles, 32 ans, demeurant rue de Carvin, 1, au coron de Verquin.

Avec les nommés Rémy Adonis, Carlier Charles et Debacker Camille, Roart était occupé à maçonner, des matériaux se trouvaient sur le planchage quand une bille de soutènement vint à casser. Un panier de mortier atteignit Roart, le serrant contre la maçonnerie, lui fracturant deux cotes du côté gauche, avec fracture possible de l'épaule du même côté.

Le délégué a remarqué que l'exploitant employait des billes de beaucoup trop faibles pour le poids du *matériel.*

En outre, la Compagnie n'a averti le délégué que lorsque la bille brisée, cause de l'accident, avait déjà été remplacée.

En conséquence, le délégué Duquesne impute à l'exploitant la responsabilité de l'accident.

MINES D'ANZIN. — *Fosses Casimir-Perier et Edouard-Agache.* — Le délégué mineur Delannoy Ildephonse a fait une enquête sur un accident survenu le 18 avril, à 4 heures 45 du matin, au fonçage du puits numéro 1, Edouard-Agache, desservi par Casimir-Perier.

Il en résulte que le blessé, l'ouvrier Dehol Camille, 19 ans, domicilié à Fenain, occupé à des travaux de maçonnerie, eut la jambe droit prise dans la trappe servant pour les guides du pont volant et se tordit le genou.

L'accident est dû à un cas fortuit.

MINES D'ANICHE. — *Fosse Déjardin.* — Prévenu par l'exploitant de l'accident survenu à la fosse Déjardin, le 22 avril, à 3 heures 1/2 du soir, dans le double roulage au pied du plan de la 1re série du couchant de Jacques au nommé Dhénin Marcel, âgé de 13 ans 1/2, habitant la commune de Raches, le délégué mineur Husson se rendit sur les lieux de l'accident et interrogea les deux témoins, Labalette Victor, âgé de 15 ans et Hanquet Charles, âgé de 17 ans, qui lui firent la déclaration suivante :

« Notre journée était terminée et nous retournions à l'accrochage. Arrivé au pied du plan de la 1re série, Dhénin était sans feu cinq à six minutes plus avant que nous. Le cheval arrivé avec une rame pleine de charbon avança à une allure très vive et voulant se mettre dans le roulage à vide, dans son mouvement précipita il se mit dans celui à chariots pleins. Voyant le cheval arriver sur lui, il voulut se mettre de côté. Il fut serré entre le chariot et le bois de soutènement.

Le délégué a fait passer un chariot à cet endroit. Il y a entre les deux une distance de dix centimètres.

Le délégué s'est rendu chez le blessé qui lui confirma les déclarations des témoins. Il se plaint de vives douleurs aux reins et au côté droit.

D'après ses constatations et les déclarations des témoins et du blessé, le délégué a conclu que s'il y avait eu une distance plus large au bois voie cet accident aurait pu être évité. C'est pour cette raison qu'il rend la Compagnie responsable de l'accident. Il a été prévenu de cet accident trois jours après, ce qui est contraire à la loi.

VÉRITABLES GRAINS DE SANTÉ DU Dr FRANCK

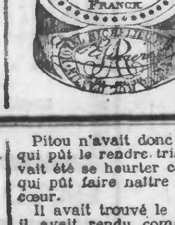

Un Siècle de bonne Clientèle. Contre la CONSTIPATION et ses Conséquences : Manque d'Appétit, Migraine, Embarras gastrique, etc. DEMANDER les VÉRITABLES. Étiquette ci-jointe en 4 couleurs et le NOM du Dr FRANCK sur des boites bleues (fac-simile ci-cont.) 1f50 1/2 Bte (50 grains) ; 3f la Bte (105 gr.). C'est le Remède le meilleur, le plus commode et le moins cher. Notice dans chaque Boite. TOUTES PHARMACIES

Théâtres, Fêtes et Concerts

BRASSERIE UNIVERSELLE (Casino des Familles). — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, en matinée, de 4 à 7 heures, et en soirée, grand spectacle-concert.

Aurel's, le roi des excentriques des Ambassadeurs ; Delacroix, ténorino-bouffe guitariste du Petit Casino ; Mme Lise de Lacenay, chanteuse légère de l'Eldorado ; Les Venezia, musicaux clowns comiques des Folies-Bergères ; Les Dorval-Debureau, duettistes comédiens comiques ; La Cadéra and Sticks, tambourin internale scène espagnole ; Mlle Jeanne Dherty, diction ; Lonys, comique grime ; Mlle Lonycette, le gai gavroche Parisien.

Chaque représentation, deux grandes séances de cinématographe, l'Universel Cinéma.

Entrée libre. Dimanches et fêtes : entrée, 0,50. Restaurant de premier ordre. Cuisine soignée. Plat du jour : 75 centimes ; plat du soir : 1 franc.

T. l. jours : Cinéma gratis aux Galeries Lilloises

Changement de Saison

Si la nécessité de la méthode dépurative se fait sentir à une époque de l'année, c'est bien pendant celle que nous allons traverser et quand toute la nature se réveille sous l'influence du printemps, notre organisme lui-même ressent les effets de ce renouveau.

Malheureusement, cette évolution ne s'opère pas sans à-coup et si nous éliminons de notre économie les déchets que l'hiver y a accumulés, cette fonction chez certains se fait parfois bien mal et nous voyons alors CLOUS et FURONCLES, ECZEMAS et HUMEURS apparaître chez beaucoup de ceux surtout qui ont négligé, malgré nos sages avis, de se purger à temps. Ceux-là, ne pourront alors se défaire de ces affections que grâce à un dépuratif énergique et sûr comme l'est le **DÉPURATIF DÉLEZENNE**, dont les guérisons se comptent chaque année par milliers.

Le flacon coûte 4 francs et représente un traitement de quinze jours.

Evitez les contrefaçons. Dépôt général : ancienne pharmacie Delezenne, rue des Arts, 7, Lille.

N. B. — A la même pharmacie, se trouve le laboratoire de fabrication des « Dragées de Santé Dubus » laxatif souverain dans les affections de l'estomac, des reins et de l'intestin.

La boîte de cent dragées : 1 fr. 50.

1396-5

CHRONIQUE AGRICOLE

Les Gelées printanières et la Lune

Nous voici arrivés à l'époque des gelées printanières tant redoutées par les agriculteurs, viticulteurs et horticulteurs.

Tout le monde connaît les effets si souvent néfastes de la gelée sur la végétation, mais on ignore généralement les causes de ces effets. Beaucoup les attribuent à l'influence de la lune.

On a grand tort de l'accuser, cette pauvre lune : elle n'y est pour rien ; et la seule cause de ces gelées est due au rayonnement nocturne.

La terre est imprégnée d'eau et les premières chaleurs coïncident avec des jours encore courts et des nuits longues, d'où résultent de brusques refroidissements ; le départ de la sève et la poussée des bourgeons sont actives par une chaleur humide persistante.

Ces circonstances sont concomitantes avec le rayonnement nocturne — d'où gelée — lorsque le ciel est pur, alors précisément que la lune brille claire et belle au fond du firmament.

Expliquer le phénomène du rayonnement paraît inutile : chacun sait que plus on monte plus il fait froid ; par exemple, sur les sommets des montagnes où dans les ascensions, les explorateurs rencontrent fréquemment neige, grêle, pluie, alors qu'au dessous l'atmosphère est pure.

Il serait aussi puéril de s'appesantir sur ce fait que si un nuage ou un brouillard s'interpose entre le ciel et la terre, il n'y a pas de gelée, parce qu'il n'y a pas de rayonnement : c'est que les nuages servent d'écrans, de murailles.

Quant aux résultats du refroidissement sur les plantes, particulièrement sur les jeunes bourgeons, ils sont trop connus pour être rappelés.

x
x x

Mais d'où vient que ce ne sont ni les tiges, ni les grosses branches qui gèlent, mais les bourgeons ? Ça tient à ce que ceux-ci sont plus fragiles.

Alors que les tiges et branches, qui ont pourtant autant de sève que les jeunes bourgeons, sont fortement cuirassés par d'épais tissus, le tendre petit bourgeon n'a qu'un léger corsage pour résister au froid.

Si vous êtes bien enveloppé dans des flanelles, draps, épais tissus et chaudes couvertures, vous ne sentirez pas le froid. Mais si, délaignant ces couvertures, vous vous dévêtissez complètement, votre épiderme ou vous déferdra mal. des rigueurs de la température.

Il en est de même des tissus végétaux. Fleurs et tendres bourgeons n'ont rien pour les garantir ; alors, pincés par le froid, ils penchent lamentablement la tête, leurs tissus se désorganisent, noircissent et meurent.

Vous voyez donc que ce n'est pas la lune qui est coupable. Elle a le malheur — pour sa réputation — de se trouver là et d'assister impassible, des hauteurs du firmament, à ces dégâts navrants de la gelée, mais elle n'y est pour rien.

Le soleil seul est le grand coupable.

Son influence sur la terre est autrement plus importante que celle de la lune. Et cela se conçoit aisément quand on considère que la lune est 81 fois plus petite que la terre, alors que le soleil est 324,439 fois plus gros que notre planète, soit 26 millions de fois plus gros que la lune.

S'il fait mûrir nos récoltes au moment de la belle saison, il les anéantit fréquemment, même avant la floraison, en provoquant des variations très brusques et très violentes de la température.

Celles-ci résultent elles-mêmes de mouvements *alternatifs et irréguliers que subit la raréfaction* de l'atmosphère ou bien sa sur-pression. De là vient le refroidissement ou la surchauffe de l'air qui se produit dans des proportions tellement vives et brusques qu'il serait impossible à la lune de les provoquer avec de semblables *intensités.*

x
x x

Les gelées printanières les plus intenses doivent se réaliser, cette année, les 16 et 26 avril avec possibilité de répercussion durant quatre ou cinq jours après chacune de ces dates ; et, comme le soleil tourne sur lui-même durant 27 jours (rotation apparente), *il y aura beaucoup* de chances pour subir encore un renouvellement du froid au 13 mai, mais considérablement atténué en comparaison de celui du 16 avril.

Nous citons ces dates fatales d'après M. Hallauer, météorologiste fort avantageusement connu de tous les agriculteurs et viticulteurs pour la précision de ses pronostics.

Pour conclure, nous ferons remarquer que la lune rousse de 1908 ne rousaira rien et que les gelées printanières du mois d'avril ne seront attribuables qu'aux raréfactions de l'atmosphère provoquées par les mouvements spéciaux et tout particuliers du soleil seul.

La confusion de ces deux sortes d'influence résulte de ce fait que la rotation apparente du soleil s'effectue en 27 jours, tandis que nos mois lunaires durent 28 jours.

Constatons encore, puisque l'occasion s'en présente, que nos mois lunaires comportent quatre phases bi-simétriques de sept jours et que nos rotations comportent trois réalisations triphasés de neuf jours, ayant chacune leurs caractères particuliers d'où l'on peut prévoir un temps doux et pluvieux pour le 4 mai, une tempête froide pour le 13 mai et un beau temps, sec mais froid, pour le 22 mai.

Alfred JOUON.

Cure de Printemps

La médecine a de tout temps recommandé de faire au printemps une légère cure ayant pour but de régénérer notre sang et de le débarrasser de toutes les impuretés qui s'y sont accumulées pendant la mauvaise saison. Nous sentons tous par différents malaises qui nous éprouvent maintenant que cette cure est bien nécessaire. Il n'est pas douteux que si nous n'éliminons pas, par les voies naturelles, les impuretés qui ont envahi notre corps, ces impuretés sortiront d'une façon anormale : éruptions, rougeurs, boutons, furoncles.

Pilules Pink

purifient le sang

Chronique Financière

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 3 mai 1908.

MARCHÉ A TERME

La situation de notre Marché à terme n'a guère varié, c'est toujours l'inaction qui y domine.

Dans l'attente de jours meilleurs, on s'occupe quelque peu de deux types brésiliens et de l'Extérieure d'Espagne, sans que les transactions dont ces Valeurs sont l'objet amènent un changement appréciable dans les cours.

Le lot du Congo se traite au cours rond de 79.

COMPTANT

Rien n'est venu troubler le calme dans lequel notre Marché du Comptant se complaît depuis un certain temps déjà.

En attendant qu'un changement appréciable se produise dans l'allure du Marché, changement qui se justifierait en présence de réductions successives du loyer de l'argent, l'attention des habitués se concentre plus particulièrement sur les titres à revenu fixe.

L'obligation 4 p. c. Bruxelloise d'Electricité reste en vue aux environs de 500 fr. Le bénéfice de 1907 a permis de répartir un dividende de 4 p. c. aux 3.000 actions privilégiées.

C'est le 5 courant que s'ouvriront, à Bruxelles, les guichets des principales banques pour recevoir les souscriptions à l'émission des titres de la Compagnie des Tramways de Buenos-Ayres.

La recette par souscription publique se fera au prix de 113 fr. par action et de 400 fr. par obligation 4 p. c. de 500 fr. Le prix d'émission de cette dernière constitue, sans tenir compte de remboursements, un placement de 4.35 p. c.

Les promoteurs ont eu en vue de grouper les intérêts distincts de diverses Compagnies, souvent en concurrence, et de coordonner leurs exploitations en vue d'un meilleur rendement.

Les divers réseaux dont l'unification de l'exploitation est poursuivie par la Compagnie Générale sont les suivants :

1. Anglo Argentine Tramways C° avec la City of *Buenos-Ayres prise à bail par l'Anglo-Argentina*, 165 kilomètres.

2. Buenos-Ayres et Belgrano Tra[illegible] C°, 60 kil. 320 m.

3. *Buenos-Ayres Grand National Tramways C°* et la Buenos-Ayres New-Tramways C°, 520 kil. 200 m.

4. Capital Tramways C° et la Capital Extension *Tram C°, 59 kil. 219 m.*

5. La Métropolitaine Tramways C°, [illegible] 73 m.

6° La Buenos-Ayres Tramways C° (1901), 38 kil. 60 m.

7. La Cie Belgo-Argentine des Tramways de Buenos-Ayres en exploitation depuis le 15 septembre 1907, 16 kil. 350 m.

Soit une longueur totale actuelle de 501 kil. 869 m.

Les concessions de ces réseaux ont encore une durée variant entre 50 et 91 ans. Ils seront bientôt exploités à traction électrique par fil aérien ; leur matériel roulant comprend 1350 voitures motrices et 700 voitures de remorque.

En outre, ces différentes Compagnies possèdent des concessions nouvelles à concurrence d'ensemble, *125 kilomètres de voie ; ces extensions* sont en partie déjà en construction et constitueront un complément important des lignes actuellement exploitées.

Ajoutons que les recettes pour l'ensemble de ces réseaux ont été de : 26.678.157 fr. en 1901 ; 26.091.628 fr. en 1902 ; 28.597.566 en 1903 ; 31.911.000 en 1904 ; 36.129.000 en 1905 ; 42.022.023 en 1906 et à 46.124.668 en 1907.

Le nombre de voyageurs transportés s'est élevé de 117 millions en 1901 à près de 208 millions en 1907.

Aucun écart de cours de quelque importance n'est à relever en actions de banques.

Le Crédit Général de Belgique vient de fixer le dividende à 6 fr. 50 par action de capital et à 8 fr. par part de fondateur.

C'est sous les auspices de la Caisse Générale de Reports, de la Banque Internationale, de la Banque Balser et de la Banque Nagelmackers qu'aura lieu le 12 courant la vente par souscription publique d'obligations 5 % or de 500 fr de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio-de-Janeiro.

Ces titres sont émis au prix de 410 fr., jouissance 1er avril 1908, et rapportant par an 25 fr. nets de tout impôt pour ceux des titres dont les coupons seront encaissés en Belgique.

Indépendamment de la prime de remboursement, le rendement ressort donc à 6 p. c.

Cette obligation est garantie hypothécairement par l'ensemble des biens meubles et immeubles de la Compagnie, à charge pour elle de faire face d'abord à l'emprunt précédemment émis, et ce suivant les termes du prospectus d'émission.

Des concessions bien étudiées et de longue durée assurent à la Compagnie l'exploitation des principaux services publics : Téléphone, jusqu'en 1928 ; Eclairage au gaz jusqu'en 1945 ; Tramways jusqu'en 1870 ; Energie électrique pour la force motrice et l'Eclairage jusqu'en 1990. La Compagnie est, en outre, concessionnaire à perpétuité de deux chutes d'eau importantes.

Nous ajouterons que l'admission aux cotes des Bourses de Paris et Bruxelles sera demandée.

Nos Tramways donnent lieu à quelques bons échanges.

La Financière de Transports répartit pour l'exercice 1907 un dividende de 35 fr par action de capital et de 75 fr. par part de fondateur.

La Société des Tramways du Caire vient d'obtenir la prolongation de sa concession de 25 ans.

Aucun symptôme d'amélioration n'est à signaler en titres sidérurgiques.

Quant aux valeurs houillères, elles ont, en dépit de l'allure moins favorable du Marché des combustibles, montré d'une certaine résistance.

Les comptes de la Société du Nord de Flénu, comptes qui concluent à la répartition d'un dividende de 30 fr. par action, ont été approuvés unanimement par l'assemblée générale qui s'est tenue ces jours-ci à Bruxelles.

On annonce pour les 7 et 8 courant une émission d'actions et d'obligations de la Compagnie suisse du chemin du Lac de IV Cantons.

Le prix de souscription a été fixé à 257 fr. 50 par action de 350 fr. et à 486 fr. par obligation de 500 fr., 4 1/2 % net et sans impôt.

L'intérêt annuel de 22 fr. 50 est payable par semestre le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, à raison de 11 fr. 25 net. Le remboursement de l'obligation se fera par 500 fr. en 75 ans par tirages annuels.

Pour terminer, nous ajouterons que l'admission à la cote officielle des Bourses de Paris, Bruxelles, Bâle, Zurich et Genève sera demandée.

A VENDRE
VASTE TERRAIN
SITUE
rue Chanzy, à Hellemmes-lez-Lille
4.700 mètres carrés
Bonnes Conditions

S'adresser à M. MARTIN, notaire, 11, rue Jacquemars-Gielée, ou 4, rue de Courtrai, à LILLE.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Lille-15e Section

Le Gérant : Emile GEST.

Lille, 44, rue de Béthune

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 1er Mai 1908

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	96 50	96 55
3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..
Italiens	.. ..	.. ..
Russe consolidé 4 0/0	.. ..	.. ..
Russe 3 0/0	69 50	69 50
Argentin 1896	.. ..	91 75
Argentin 1900	.. ..	.. ..
Serbe 4 0/0 nouveau	.. ..	.. ..
Serbe 4 0/0	.. ..	84 25
Brésil 4 0/0	.. ..	.. ..
Brésil 4 0/0	84 05	84 15
Ext. Espagne 4 0/0	95 50	95 60
Portugais 3 0/0	.. ..	64 15
Turc unifié	94 85	94 70

Etablissements de Crédit

Banque de France	..	..
Banq. Paris et Pays-Bas	1395	1393
Compt. nat. d'Escompte	..	679
Crédit Foncier	..	..
Crédit Lyonnais	1161	1161
Société Générale	..	..
Banq. fr. Comm. et Ind.	..	..
Société franç. [illegible]	..	..
Robinson Banck	..	..
Banque Ottomane	728	724
Banque Imp. d'Autriche	..	..

Chemins de fer. - Transports Actions

Est	..	..
P.-L.-M.	1336	..
Midi	..	..
Nord	1798	..
Orléans	..	..
Ouest	..	..
Métropolitain	486	487
Omnibus	..	[illegible]
Wagons-Lits	..	[illegible]
Traction	..	..
Thomson-Houston	607	[illegible]
Est-Parisien	..	..
Industrie électrique	..	..
Lombards	..	..
Méridionaux italiens	..	..
Nord-Espagne	288	284
Saragosse	[illegible]	[illegible]
Andalous	177	177

Valeurs Industrielles

Suez	..	[illegible]
Dynamite Centrale	..	[illegible]
Gaz Parisien	..	..
[illegible]	..	660
Soie [illegible]	..	..
Sosnowice	1580	1570
Tabacs Ottomans	..	[illegible]
[illegible]	..	..
Briansk	..	237
Maltzoff	333	342
Taurais	163	162 50
Rio-Tinto	2572	2556
Laurium Grec	53	51 50

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	.. ..	.. ..
Cap Cooper	170 ..	167 50
Goldfields	73 ..	73 50
De Beers	256 50	258 50
East Rand	81 25	82 25
Ferreira	357 ..	357 ..
Geldenhuis Estate	23 ..	23 25
Goerz	.. ..	.. ..
Handbach	92 50	92 ..
Mozambique	.. ..	.. ..
Rand Mines	136 50	135 ..
Randfontein	.. ..	28 ..
Robinson Gold	212 ..	211 ..

Emprunts de Villes et Obligations

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Ville de Paris 1865 4 0/0	534 ..	534 ..
— 1869 3 0/0	461 75	462 ..
— 1871 3 0/0	495 ..	496 ..
— 1875 4 0/0	... ..	531 50
— 1892 2 1/2	[illegible]	[illegible]
— 1895 2 0/0	419 ..	... ..
— 1899 2 0/0	405 ..	405 75
— Métro 1904 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Marseille	407 50	406 25
Amiens	119 50	116 ..
Bordeaux	[illegible]	510 ..
Lyon	105 ..	105 25
Lille 3 0/0	.. ..	.. ..
Crédit Fonc. bons 1887	71 40	71 ..
— — 1888	70 70	[illegible]
Communales 1879	472 ..	[illegible]
— 1880	[illegible]	501 25
— 1891	[illegible]	[illegible]
— 1892	[illegible]	[illegible]
— 1899	[illegible]	[illegible]
Foncières 1879	[illegible]	[illegible]
— 1883	[illegible]	[illegible]
— 1885	[illegible]	[illegible]
— 1895	[illegible]	[illegible]
Bône-Guelma	[illegible]	..
Département 3 0/0 1888	[illegible]	[illegible]
Economiques 3 0/0	[illegible]	..
Est Algérien 3 0/0	[illegible]	[illegible]
Ouest Algérien 3 0/0	[illegible]	[illegible]
Est 3 0/0 ancien	[illegible]	[illegible]
— 3 0/0 nouveau	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2 —	[illegible]	[illegible]
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	[illegible]	[illegible]
— 3 0/0 nouveau	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2 —	[illegible]	[illegible]
Ch. de fer Nord 3 0/0 an.	[illegible]	[illegible]
— 3 0/0 no.	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Orléans 3 0/0 ancien	[illegible]	[illegible]
— 3 0/0 nouveau	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2 —	[illegible]	[illegible]
Ouest 3 0/0 ancien	[illegible]	[illegible]
— 3 0/0 nouveau	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2 —	[illegible]	[illegible]
Sud France 3 0/0	[illegible]	[illegible]
Andalous 3 0/0 1re série	[illegible]	[illegible]
— 3 0/0 2e série	[illegible]	[illegible]
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	[illegible]	[illegible]
— 3 0/0 2e —	[illegible]	[illegible]
— 3 0/0 3e —	[illegible]	[illegible]
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	[illegible]	[illegible]
— 3 0/0 2e —	[illegible]	[illegible]
Pampelune 3 0/0	[illegible]	[illegible]
Autrich. anc. 1re hyp.	[illegible]	[illegible]
— nouv. 1re hyp.	[illegible]	[illegible]
Lombards	[illegible]	[illegible]
Wagons-Lits	[illegible]	[illegible]
Suez 5 0/0	[illegible]	[illegible]
Suez 3 0/0	... ..	[illegible]
Panama obl. 3e à lots	[illegible]	105 ..
— 5 0/0	... ..	.. ..
— 4 0/0	.. ..	.. ..
Panama 1er série	.. ..	.. ..
2e —	.. ..	.. ..
3e —	112 25	... ..

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat et Lots

		Cours du jour
Rente belge 3 0/0	93 ..	[illegible]
Ville d'Anvers 1887	99 75	[illegible]
Anvers 1903	98 ..	[illegible]
Bruxelles 1902	105 ..	106 [illegible]
Bruxelles 1905	93 ..	[illegible]
Ville de Gand 1896	89 ..	[illegible]
Lots Congo	79 ..	79 [illegible]
Banque Nationale	4465 ..	[illegible]
Fond. Chemins Congo	.. ..	[illegible]
Div. Tr. Bruxellois	363 ..	[illegible]
Angleur	173 ..	[illegible]
Cockerill	1332 ..	[illegible]
Ougrée	[illegible]	[illegible]
Sarrebrück	.. ..	[illegible]
Auderlues	.. ..	[illegible]
Dernissart	.. ..	[illegible]
Bois-d'Avroy	901 ..	[illegible]
Borinage Central	.. ..	..
Charbonnages Belges	503 ..	[illegible]
Chevalières à Dour	[illegible]	[illegible]
Kessales et Bonne-Fortune	[illegible]	[illegible]
Fontaine-Lévêque	[illegible]	[illegible]
Gouffre	.. ..	[illegible]
Grand-Buisson	[illegible]	[illegible]
Grande-Machine	[illegible]	[illegible]
Hornu	[illegible]	[illegible]
Houillères-Unies	[illegible]	[illegible]
Marchienne	.. ..	..
Mariemont	[illegible]	[illegible]
Noel Sart Culpart	.. ..	2610
Nord de Charleroi	[illegible]	[illegible]
Patience Beaujonc	[illegible]	[illegible]
Produits au Flénu	[illegible]	[illegible]
Réunis de Charleroi	[illegible]	[illegible]
Sacré-Madame	[illegible]	[illegible]
Trieu-Kaisin	[illegible]	[illegible]
Asturienne	[illegible]	[illegible]
Nénida	.. ..	[illegible]
Vieille-Montagne	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Katanga	[illegible]	[illegible]
Sidérurgie	[illegible]	[illegible]
Métropolitain	[illegible]	[illegible]
Briansk	[illegible]	[illegible]
Dniéprovienne	[illegible]	[illegible]
Métallurg. Russo-Belge	[illegible]	[illegible]
Matériel Franco-Belge	[illegible]	762
Kasping	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE LILLE

Aniche	1547	..
Anzin	[illegible]	[illegible]
Bully-Grenay	..	..
— (50e)	94 50	96 ..
Bruay	376	376
— (10e)	[illegible]	[illegible]
Carvin	..	..
Carvin 1/5	[illegible]	[illegible]
Clarence	..	[illegible]
Courrières	[illegible]	[illegible]
Crespin	76	76
Douchy	[illegible]	[illegible]
Dourges	[illegible]	[illegible]
Drocourt	[illegible]	..
Escarpelle	..	[illegible]
Ferfay	1310	..
Ferques	..	..
Flines	..	[illegible]
Lens (100e)	[illegible]	810
— (1000e)	[illegible]	[illegible]
Liévin	[illegible]	..
— (50e)	[illegible]	[illegible]
Ligny	[illegible]	[illegible]
Marles 30 0/0	[illegible]	[illegible]
Marles (20e)	[illegible]	[illegible]
Marly	..	..
Meurchin	..	..
Meurchin (20e)	[illegible]	[illegible]
Ostricourt	..	[illegible]
Thivencelles	..	..
Vicoigne (10e)	[illegible]	[illegible]
Vicoigne (20e)	[illegible]	[illegible]
Denain-Anzin	[illegible]	..

Transmis par MM. [illegible] FAVIER et Cie, Grand'Place, à Lille.

FEUILLETON DU 4 AVRIL. — N° 231

LA COMTESSE DE CHARNY

Dès que la nuit était venue, il partait pour la Pierre-Clouise, il voyait Catherine, il s'agenouillait devant Catherine, il priait Catherine !

Et la jeune fille, reconnaissante de l'immense service que lui avait rendu Pitou, le laissait faire ; elle avait les yeux ailleurs, plus loin, plus haut.

Seulement, de temps en temps, il y avait un petit sentiment de jalousie chez le brave garçon, quand il apportait de la poste une lettre d'Isidore pour Catherine, et quand il portait à la poste une lettre de Catherine pour Isidore.

Mais, à tout prendre, cette situation était incomparablement meilleure que celle qui lui avait été faite à la ferme à son retour de Paris, lorsque Catherine, reconnaissant dans Pitou un démagogue, un ennemi des nobles et des aristocrates, l'avait mis à la porte en lui disant qu'il n'y avait pas d'ouvrage à la ferme pour lui.

Pitou, qui ignorait la grossesse de Catherine, ne faisait donc aucun doute que cette situation ne dût durer éternellement.

Aussi avait-il quitté Haramont avec grand regret, mais forcé par son grade supérieur de donner l'exemple du zèle, et avait-il pris congé de Catherine en la recommandant au père Clouis et en promettant de revenir le plus tôt possible.

Pitou n'avait donc rien laissé derrière lui qui pût le rendre triste. A Paris, Pitou n'avait été se heurter contre aucun événement qui pût faire naître ce sentiment dans son cœur.

Il avait trouvé le docteur Gilbert, auquel il avait rendu compte de l'emploi de ses vingt-cinq louis, et rapporté les remerciements et les vœux des trente-trois gardes nationaux qu'à l'aide de ces vingt-cinq louis il avait vêtus ; et le docteur Gilbert lui en avait donné vingt-cinq autres pour être appliqués, non plus cette fois aux besoins exclusifs de la garde nationale, mais en même temps aux siens propres.

Pitou avait accepté simplement et naïvement les vingt-cinq louis.

Puisque M. Gilbert, qui était un dieu pour lui, donnait, il n'y avait pas de mal à recevoir.

Quand Dieu donnait la pluie ou le soleil, il n'était jamais venu à l'idée de Pitou de prendre un parapluie ou un parasol pour repousser les dons de Dieu.

Non, il avait accepté l'un et l'autre et, comme les fleurs, comme les plantes, comme les arbres, il s'en était toujours bien trouvé.

En outre, après avoir réfléchi un instant, Gilbert avait relevé sa belle tête pensive et lui avait dit :

— Je crois, mon cher Pitou, que Billot a beaucoup de choses à me raconter ; ne voudrais-tu pas, pendant que je causerai avec Billot, faire une visite à Sébastien ?

— Oh ! si fait, monsieur Gilbert ! s'écria Pitou en frappant ses deux mains l'une contre l'autre comme un enfant ; j'en avais grande envie à part moi, mais je n'osais pas vous en demander la permission.

Gilbert réfléchit encore un instant.

Puis, prenant une plume, il écrivit quelques mots qu'il plia en lettre et qu'il adressa à son fils.

— Tiens, dit-il, prends une voiture et va trouver Sébastien ; probablement, d'après ce que je lui écris, aura-t-il une visite à faire ; tu le conduiras où il doit aller, n'est-ce pas, mon cher Pitou, et tu l'attendras à la porte. Peut-être te fera-t-il attendre une heure, peut-être davantage ; mais je connais ta complaisance : tu te diras que tu me rends un service, et tu ne t'ennuieras pas.

— Oh ! non, soyez tranquille, dit Pitou, je ne m'ennuierai jamais, monsieur Gilbert. D'ailleurs je prendrai en passant, devant un boulanger, un bon morceau de pain, et si je m'ennuie dans la voiture, je mangerai.

— Bon moyen ! avait répondu Gilbert ; seulement, Pitou, ceci soit dit comme hygiène, avait-il ajouté en souriant, il ne faut pas manger du pain sec, et il est bon de boire en mangeant.

— Alors, avait repris Pitou, j'achèterai, en outre du morceau de pain, un morceau de fromage de cochon et une bouteille de vin.

— Bravo ! s'était écrié Gilbert.

Et sur cet engagement Pitou était descendu, avait pris un fiacre, s'était fait conduire au collège Saint-Louis, avait demandé Sébastien, qui se promenait dans le jardin réservé, l'avait pris dans ses bras comme Hercule fait de Télèphe, et l'avait embrassé tout à son aise ; puis, en le reposant à terre, lui avait remis la lettre de son père.

Sébastien avait d'abord baisé la lettre avec ce doux respect et ce tendre amour qu'il avait pour son père ; puis, après un instant de réflexion :

— Pitou, lui demanda-t-il, mon père ne t'a-t-il point dit de me conduire quelque part ?

— Si cela te convenait d'y aller...

— Oui, oui, dit vivement l'enfant, oui, cela me convient, et tu diras à mon père que j'ai accepté avec empressement.

— Bon, dit Pitou, il paraît que c'est un endroit où tu t'amuses ?

— C'est un endroit où je n'ai été qu'une fois, Pitou, mais je suis bien heureux d'y retourner !

— En ce cas, dit Pitou, il n'y a qu'à prévenir l'abbé Bérardier que tu sors... Nous avons un fiacre à la porte, et je t'emmène.

— Eh bien ! pour ne pas perdre de temps, mon cher Pitou, dit le jeune homme, porte toi-même à l'abbé ce petit mot de mon père. Je fais un peu de toilette et je terejoins dans la cour.

Pitou porta son petit mot au directeur des études, prit un « exeat », et descendit dans la cour.

L'entrevue avec l'abbé Bérardier avait amené une certaine satisfaction d'amour-propre chez Pitou ; il s'était fait reconnaître pour ce pauvre paysan coiffé d'un casque, armé d'un sabre et légèrement privé de culotte, qui, le jour même de la prise de la Bastille, il y avait un an, avait fait émeute dans le collège à la fois par les armes qu'il avait et par le vêtement qui lui manquait. Aujourd'hui, il s'y présentait avec le chapeau à trois cornes, l'habit bleu, le revers blanc, la culotte courte, les épaulettes de capitaine sur l'épaule ; aujourd'hui, il s'y présentait avec cette confiance en soi-même que donne la considération dont vous entourent vos concitoyens ; aujourd'hui, il s'y présentait comme député à la confédération, il avait donc droit à toutes sortes d'égards.

Aussi, l'abbé Bérardier eut-il pour Pitou toutes sortes d'égards.

Presque en même temps que Pitou descendait l'escalier du directeur des études, Sébastien, qui avait chambre à part, descendait l'escalier de sa chambre.

Ce n'était plus un enfant, que Sébastien : c'était un charmant jeune homme de seize à dix-sept ans, dont les beaux cheveux châtains encadraient le visage, et dont les yeux bleus lançaient ces premières flammes juvéniles dorées comme les rayons du jour naissant.

— Me voici, dit-il tout joyeux à Pitou, partons !

Pitou le regarda avec une si grande joie, mêlée d'un si grand étonnement que Sébastien fut obligé de répéter une seconde fois son invitation.

A cette seconde fois, Pitou suivit le jeune homme.

Arrivés à la grille :

— Ah çà ! dit Pitou à Sébastien, tu sais que j'ignore où nous allons ; c'est donc à toi de donner l'adresse.

— Sois tranquille ! dit Sébastien.

Et, s'adressant au cocher :

— Rue Coq-Héron, numéro 9, dit-il, à la première porte cochère en entrant par la rue Coquillière.

Cette adresse ne disait absolument rien à Pitou ; aussi Pitou monta-t-il dans la voiture derrière Sébastien sans faire aucune observation.

— Mais, mon cher Pitou, dit Sébastien, si la personne chez laquelle je vais est chez elle, probablement y resterai-je une heure et peut-être davantage.

— Ne t'inquiète pas de cela, Sébastien, dit Pitou en ouvrant sa grande bouche pour rire joyeusement, le cas est prévu... Eh ! cocher, arrêtez !

En effet, on passait devant un boulanger ; le cocher s'arrêta ; Pitou descendit, acheta un pain de deux livres et remonta dans le fiacre.

Un peu plus loin, Pitou arrêta le cocher une seconde fois.

C'était devant un cabaret.

Pitou descendit, acheta une bouteille de vin, et reprit sa place près de Sébastien.

Enfin, Pitou arrêta le cocher une troisième fois.

C'était devant un charcutier.

Pitou descendit et acheta un quart de fromage de cochon.

— Là ! maintenant, dit-il, allez sans vous arrêter rue Coq-Héron ; j'ai tout ce qu'il me faut.

— Bon ! dit Sébastien, je comprends toute affaire à présent, et je suis tout à fait tranquille.

La voiture roula jusqu'à la rue Coq-Héron et ne s'arrêta qu'au numéro 9.

A mesure qu'il approchait de cette maison, Sébastien paraissait pris d'une agitation fébrile qui allait croissant. Il se tenait debout dans le fiacre, passait la tête par la portière et criait au cocher, sans que cette invitation, il faut le dire en l'honneur du cocher et de ses deux rosses, fît faire un pas plus vite au fiacre :

— Allez donc, cocher, mais allez donc !

Cependant, comme il faut que chaque chose atteigne son but, le ruisseau la rivière, la rivière le fleuve, le fleuve l'océan, le fiacre atteignit la rue Coq-Héron, et s'arrêta, comme nous l'avons dit, au numéro 9.

Aussitôt, sans attendre l'aide du cocher, Sébastien ouvrit la portière, embrassa une dernière fois Pitou, sauta à terre, sonna vivement à la porte qui s'ouvrit, demanda au concierge Mme la comtesse de Charny, et, avant qu'on lui eût répondu, s'élança vers le pavillon.

Le concierge, qui vit un charmant enfant, beau et bien mis, n'essaya pas même de l'arrêter, et comme la comtesse était chez elle, il se contenta de refermer la porte, après s'être assuré que personne ne suivait l'enfant et ne désirait entrer avec lui.

Au bout de cinq minutes, pendant que Pitou entamait de son couteau le quart de fromage de cochon, tenait entre ses genoux la bouteille débouchée, et mordait à belles dents le pain tendre à la croûte croquante, la portière du fiacre s'ouvrit, et le concierge, son bonnet à la main, adressa à Pitou ces paroles, qu'il lui fit répéter deux fois :

(A suivre.) Alexandre DUMAS.